



Vanessa Lhuillier, LeSoir.be

Mis en ligne jeudi 29 janvier 2015, 11h50

9.945 emplois sont entièrement subventionnés par le public via le système des agents contractuels. Le ministre de l'Emploi veut revoir le système qu'il juge finalement peu efficace contre le chômage.

[Lire l'article complet sur le site du journal Le Soir](#)

Didier Gosuin : alors que le but était d'aider à la mise à l'emploi des jeunes, on voit que 12% des ACS le sont depuis plus de 20 ans. «On ne peut pas prendre quelqu'un et le laisser toute sa vie avec un contrat ACS. Cela veut dire que pour un emploi exercé depuis 20 ans, la Région a déboursé 600.000 euros. On peut faire beaucoup d'autres choses avec cet argent.» Nous pourrions avancer que ces 600 000 euros ont été très bien utilisés, au contraire. Le programme ACS permet au secteur non marchand de - notamment - utilement compléter son cadre agréé, au bénéfice de la population. Ne perdons pas de vue également qu'aujourd'hui un nombre certain de cadres du social et de la santé sont engagés par leur association sous statut ACS. Toute modification de ce programme ne pourra se faire sans, en parallèle, trouver une solution pour que l'expertise associative ne soit pas décapitée !

Lire à ce propos

[ACS : remettre au travail des chômeurs ou soutenir la qualité du secteur non marchand ?](#)

Alain Willaert, CBCS